



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanep.eu

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 StephanePeu

 Stéphane Peu

 stephanep.eu

 stephanep.eu



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« Préservation des jardins ouvriers et familiaux »

Monsieur le député Stéphane Peu alerte Monsieur le ministre de la transition écologique et de la Cohésion des territoires sur la nécessité de préserver les jardins familiaux, également appelés jardins ouvriers, face à la pression foncière qui s'exerce en zone urbaine.

Sous la précédente législature, M. le député avait déjà témoigné de son inquiétude sur ce sujet, notamment par le moyen d'une question écrite restée sans réponse. M. le député avait pourtant relancé le ministère en signalant cette question en mai 2022 avant d'être définitivement classée en raison de la fin de la XV^{ème} législature.

M. le député réitère donc sa question, au moment où ces lieux d'exception font face à la menace grandissante de la pression foncière qui s'exerce sur ces parcelles de jardins.

En effet, les jardins familiaux et ouvriers font partie intégrante du patrimoine français. Constitués de parcelles destinées généralement à la culture potagère et florale, ces jardins sont générateurs de lien social et répondent à une préoccupation désormais majeure, celle de pouvoir produire et consommer localement.

Ils constituent en outre une réponse aux défis climatiques dans les zones urbaines. Pourtant on assiste année après année à un mitage et une réduction du périmètre occupé par ces parcelles en raison d'opérations d'aménagement.



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 StephaneIpeu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 stephanepeu.fr



Farid AID

Député suppléant

farid.aid.2014@gmail.com

M. le député s'inquiète qu'aucun cadre juridique ne protège les jardins familiaux et ouvriers de l'appétit des promoteurs immobiliers ou des aménageurs. Monsieur le député tient à rappeler que dans les trois villes qui composent sa circonscription (Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse) disposent de nombreux jardins ouvriers et familiaux à l'histoire riche et au présent très actif.

Si l'avenir de tous ces lieux dépend bien-sûr des milliers de bénévoles et amateurs qui les font vivre, ils doivent impérativement disposer d'un cadre juridique sécurisant.

Monsieur le député souhaite connaître les intentions de Monsieur le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans ce domaine, et les engagements qu'il entend prendre pour sanctuariser ces parcelles.